

Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis

Présidence de l'université

Monsieur Mehdi AMMI

**Vice-président « Numérique et
intelligence artificielle »**

Objet : Lettre de mission

Saint-Denis, le 10 septembre 2025

Cher collègue,

La transformation numérique et l'essor de l'intelligence artificielle bouleversent aujourd'hui l'ensemble du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces mutations affectent non seulement les outils et les infrastructures, mais aussi les pratiques de formation, de recherche, d'administration et de gouvernance. À l'échelle nationale, les politiques publiques – notamment la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle dans le cadre de France 2030, le plan de transformation numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche, et les Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR) dédiés à l'IA – invitent les établissements à développer une approche stratégique, responsable et souveraine du numérique. Ces orientations s'accompagnent d'une exigence accrue en matière d'éthique, de régulation des usages, d'impact environnemental et d'inclusion.

Dans ce contexte, la vice-présidence Numérique et IA est appelée à mettre en œuvre les orientations du Schéma Directeur du Numérique et des Systèmes d'Information (SDNSI) 2024-2030, qui constitue la feuille de route de l'établissement pour la période à venir. Trois thématiques prioritaires du SDNSI recoupent pleinement le périmètre d'action de la Vice-présidence Numérique et IA :

1. Transformation numérique des pratiques en matière de formation, recherche, administration ;
2. Accompagnement et adaptation aux nouveaux usages ;
3. Rayonnement et international, pour renforcer la visibilité et l'attractivité de Paris 8 à travers ses initiatives numériques.

Dans le cadre de cette ambition, je vous confie la vice-présidence « Numérique et intelligence artificielle », qui a pour objectifs de :

- piloter la stratégie numérique et IA de l'université, en collaboration étroite avec la Vice-présidence Système d'information, ainsi qu'en cohérence avec le SDNSI 2024-2030 et les orientations nationales ;
- garantir une approche éthique, responsable et inclusive de l'IA : veiller à la transparence des usages, à la réduction des biais algorithmiques et à la protection des données ; accompagner la communauté universitaire dans la compréhension critique des technologies ;
- stimuler l'innovation pédagogique et scientifique au sein de l'université et développer les compétences des étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et personnels

administratifs, en matière de numérique et d'IA, à travers des dispositifs de formation, de certification et de sensibilisation ;

- participer à la définition d'une stratégie de pilotage de la recherche par les données, anticipant les évolutions induites par l'IA dans la production, la circulation et l'évaluation des savoirs (automatisation de tâches, fouille de données, IA générative pour l'analyse documentaire) ;
- contribuer aux réflexions stratégiques nationales et européennes sur le numérique dans l'enseignement supérieur et la recherche, en positionnant Paris 8 comme un lieu de pensée et d'expérimentation sur les usages sociaux et culturels des technologies ;
- assurer une veille stratégique et réglementaire sur les évolutions législatives, techniques et éthiques liées à l'IA (IA Act européen, RGPD, propriété intellectuelle, impact environnemental).

Vous veillerez, entre autres actions prioritaires, à :

- élaborer un guide des bonnes pratiques en matière d'IA, proposant des recommandations claires à destination de l'ensemble de notre communauté universitaire ;
- conduire une concertation auprès des étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et personnels administratifs en vue de la rédaction de chartes d'usages de l'IA, adaptées à la diversité des publics et des pratiques, intégrant les enjeux éthiques, environnementaux, stratégiques et institutionnels ;
- organiser des Assises de l'IA à l'université, pensées comme un espace de débat, de partage d'expériences et de réflexion collective autour des usages actuels et futurs de l'IA dans l'enseignement supérieur et la recherche, en croisant les regards scientifiques, pédagogiques, techniques et citoyens ;
- définir, en lien avec les vice-présidences Recherche et Système d'Information, ainsi qu'avec la charge de mission Science ouverte, une stratégie de pilotage de la recherche par les données, incluant un Système d'Information Recherche (SIR) interopérable, et la mise en place d'outils de suivi et de visualisation des activités scientifiques et partenariales ;
- organiser des actions de formation dans les composantes, les écoles doctorales et les laboratoires sur les enjeux de l'IA dans l'enseignement et la recherche ;
- participer à l'élaboration de modules d'enseignement à destination des étudiants dans l'offre de formation de l'établissement.
- proposer une stratégie intégrée alliant souveraineté technologique et ouverture raisonnée, articulant le développement d'une infrastructure interne durable pour l'intelligence artificielle, 1) fondée sur des technologies ouvertes et maîtrisées, garantissant la sécurité des données et l'hébergement des modèles sur les serveurs de l'université ou via des clouds souverains, 2) avec une exploitation encadrée et pertinente des outils externes lorsque ceux-ci apportent une valeur ajoutée pédagogique, scientifique ou technique ;
- consolider cet écosystème en mutualisant les ressources matérielles et logicielles avec d'autres établissements et partenaires institutionnels, et en développant des

collaborations stratégiques avec des acteurs reconnus de l'innovation numérique, afin de renforcer la performance, la sécurité et la visibilité des initiatives de l'université, dans le respect des principes d'éthique, de conformité réglementaire et de durabilité numérique.

Vous pourrez, à ce dernier égard, être amené, selon les enjeux et sujets, à contribuer au travail des *work packages* de l'alliance ERUA : votre participation garantira que la voix et la vision de notre établissement portent dans la définition et la mise en œuvre des orientations de l'alliance. En conjuguant nos compétences respectives, nous assurerons la coconstruction d'une politique globale d'internationalisation qui vise à renforcer la synergie entre excellence pédagogique, rayonnement de la recherche et engagement citoyen à l'échelle européenne.

Vous exercerez votre mission **en collaboration étroite avec la Vice-présidence Commission de la Recherche**, la Vice-présidence du Conseil d'Administration, la Vice-présidence de la Formation et de la Vie Universitaire et la Vice-présidence Système d'information. Vous travaillerez également en lien direct avec la Direction des Systèmes d'Information ainsi qu'avec la Direction générale des services, la Direction des services de la recherche et des Écoles doctorales, la Direction Formation, et tous les services et composantes impliqués dans vos champs de mission.

Vous présenterez chaque année un rapport d'activité faisant état des actions menées et des perspectives à venir.

Je vous souhaite pleine réussite dans cette mission essentielle, qui sert notre stratégie d'approche responsable et souveraine du numérique et de l'IA et répond à notre exigence en matière d'éthique, de régulation des usages, d'impact environnemental et d'inclusion.

Arnaud Laimé
Président de l'université